

BREVE

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> août 2023

## **L'expérimentation des places violettes démarrera le 14 août à Strasbourg**

À partir du 14 août, la Ville de Strasbourg déploie l'expérimentation des places violettes dans le centre-ville élargi (Grande-Île, quartier gare, Krutenau, Bourse, Vosges, etc.). Ces plus de 200 places permettront un stationnement de courte durée (1h30 maximum) et à forte rotation à proximité immédiate des commerces et services.

Les places seront accessibles pour 1 heure à 1 euro. Le tarif augmente ensuite, passant à 2€ pour 1h15. Au-delà, le tarif augmente de façon exponentielle. Ainsi, une fois atteinte la durée maximale d'1h30 ou en cas de non-paiement du stationnement, l'usager·ère s'expose à un Forfait post-stationnement d'un montant de 35€. Le dispositif sera expérimenté jusqu'à la fin de l'année.

Les places violettes ont été créées, après des rencontres et discussions avec les acteurs·rices économiques du territoire, notamment afin de laisser la possibilité à certain·es client·es de récupérer rapidement un achat volumineux. De nouvelles réunions avec le monde économique auront lieu ces prochains mois pour suivre et évaluer le dispositif. Les habitant·es et usager·ères seront également invité·es à s'exprimer, à partir du 14 août, sur la plateforme [participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu).